



Direction départementale
des territoires
de Seine-et-Marne



Lettre d'information n° 60 de la DDT 77 Agriculture 1er septembre 2011

Aides directes – paiement d'une avance

Au regard des conditions climatiques de la campagne 2011, la Commission européenne a autorisé les États membres à verser aux agriculteurs, dès la **mi-octobre** prochain, une avance pour certains soutiens directs.

Lire le [communiqué](#)

Campagne PAC 2012 – SET

Surface équivalente topographique : 3 %

Lire le [communiqué](#)

Directive Nitrates - [Accès à la page !](#)

Rappel : pour 2011, le **taux de couverture automnal** des sols à respecter est de **90 %** de la SAU.

Campagne PAC 2011 - Assurance Récolte

Rappel : Vous devez régler la totalité de votre prime ou cotisation d'assurance avant le 31 octobre 2011 et vous devez **déposer à la DDT 77** votre formulaire de déclaration de contrat au plus tard le 30 novembre 2011

[Accès à la notice !](#)

Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne
ZI Vaux-le-Pénil
288 rue Georges Clémenceau
BP 596
77005 MELUN Cédex
Tél. : 01.60.56.71.71

N'oubliez pas de consulter le site Internet dans son ensemble :
<http://www.seine-et-marne.equipement.gouv.fr>

DROITS D'ACCES ET RECTIFICATION

Non-diffusion des données : En aucun cas, les informations que vous nous communiquez lors de votre inscription à cette liste ne seront utilisées à d'autres fins. Modification et suppression des données : En application des articles 27 et 34 de la loi dite "Informatique et libertés" n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit de modification ou de suppression des données qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit envoyez un message au responsable de la liste de diffusion. Vous avez changé d'adresse électronique ou vous souhaitez vous désabonner : vous pouvez annuler votre inscription actuelle et indiquer votre nouvelle adresse à :

ddt-sadr@seine-et-marne.gouv.fr